



vitry-sur-seine

dossier suivi par : Samuel BARGAS
chef de projet révision du PLU
Tel : 01.46.82.84.94
e-mail : samuel.bargas@mairie-vitry94.fr

adresse :
monsieur le maire-
hôtel de ville
2 avenue Youri Gagarine
94407 Vitry-sur-Seine cedex

Réf. : DDU/417/LR/PC/SB/2018-013

Le Maire

à l'attention de monsieur Patrick OLLIER
Président
de la Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris

Vitry, le 19 DEC. 2018

**Objet : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Avis sur les enjeux**

Monsieur le Président,

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la métropole du Grand Paris en cours de réalisation interpelle la commune de Vitry-sur-Seine dans la mesure où le territoire Grand Orly Seine Bièvre et la commune conduisent en ce moment la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Vitry-sur-Seine. Le débat sur le PADD du PLU de Vitry-sur-Seine a eu lieu le 10 avril 2018 et le projet global devrait être arrêté au premier trimestre 2019 afin d'entrer en vigueur en 2020. Etant donné les enjeux métropolitains pour les habitants de Vitry-sur-Seine et les convergences de calendrier de cette révision et de l'élaboration du SCoT, je souhaite dès à présent, d'une part, confirmer que la révision du PLU de Vitry-sur-Seine demeurera compatible avec le futur SCoT et, d'autre part, vous faire part de propositions afin d'enrichir le SCoT métropolitain.

A ce stade de la procédure, le diagnostic du SCoT identifie notre commune (qui est la septième commune la plus peuplée de la métropole avec 92 500 habitants) mais parfois de manière imprécise ou réductrice.

Les singularités de Vitry-sur-Seine

Ainsi le diagnostic de l'attractivité ne détaille pas suffisamment trois singularités propres à Vitry-sur-Seine qui contribue au rayonnement métropolitain : l'art contemporain, le parc des Lilas et le patrimoine industriel.

Vitry-sur-Seine a mis en œuvre une politique culturelle ambitieuse articulée notamment autour de l'art contemporain (avec une commande artistique dans l'espace public, le Mac/Val, et le street-art comme signaux forts) et autour d'équipements d'envergure permettant l'accès de tous à la culture et à la créativité. La création d'un office de tourisme est à l'étude. Vitry-sur-Seine met aussi à disposition, en partenariat avec le département du Val-de-Marne, le parc des Lilas qui compte parmi les plus grands espaces verts ouverts au public au sud de la métropole. Enfin, Vitry-sur-Seine dispose d'un patrimoine industriel remarquable toujours en activité ou supports de projets d'intérêt général (ancienne briqueterie transformée en centre chorégraphique national, ancien orphelinat transformé en écoles municipales artistiques, halle SNCF support d'un projet économique et culturel dans le cadre de l'opération d'intérêt national des Ardoines, etc.)

Augmenter le taux d'emploi et de formation

Sur la question de l'emploi, le PLU de Vitry-sur-Seine s'inscrit dans l'optique de maintenir une diversité d'entreprises industrielles et artisanales sur le territoire et d'augmenter le taux d'emploi et de formation. Ainsi, l'augmentation des surfaces (de 30 hectares environ) dédiées exclusivement aux activités économiques

et la préservation de quelques cœurs d'îlot artisanaux dans les quartiers à dominante résidentielle sont envisagées dans le plan de zonage du PLU. De même, la poursuite des projets bénéficiant aux jeunes est également affirmée, tels que l'éco-campus dédié aux métiers du bâtiment du domaine Cherioux, le chantier du métro ou l'école du web au titre du projet de renouvellement urbain du Cœur de ville. Dès lors, je demande que Vitry-sur-Seine ne soit pas catégorisée seulement comme une ville à dominante d'activités logistiques.

Ajuster les prévisions démographiques

Pour envisager une métropole complète et au service de tous, les prévisions démographiques auraient pu être davantage détaillées. A Vitry-sur-Seine, la croissance démographique est forte et les soldes naturels et migratoires sont positifs depuis plus de cinq ans, ce qui impacte directement les équipements publics communaux notamment scolaires. Plusieurs scénarios de population et d'emplois auraient donc pu être présentés dans le SCoT (scénario de décroissance, de croissance stable, et de croissance forte).

La densité d'habitants et d'emplois devrait être analysée à l'échelle des quartiers avec des chiffres plus récents tenant compte des ZAC et des secteurs inconstructibles (parcs, faisceaux ferroviaires, etc). Ce calcul de la densité a des conséquences, entre autres, sur l'accessibilité numérique qui est susceptible de pénaliser des villes comme Vitry-sur-Seine.

Moderniser les modes de transports, améliorer le RER C et les pratiques du vélo et de la marche

Le diagnostic du SCoT insiste aussi, comme le PADD de Vitry-sur-Seine, sur l'enjeu des mobilités, et, notamment, sur l'urgence d'améliorer la performance du RER C, et de prévoir davantage de franchissements au-dessus des voies ferrées et de la Seine. Les nouveaux transports en commun desservant Vitry-sur-Seine vont bouleverser les usages mais les lignes déjà existantes doivent aussi être modernisées. L'enjeu de modernisation du RER C, qui va être connecté à la ligne 15 du Grand Paris Express, et l'enjeu de création de ponts au-dessus de la Seine, pourraient donc figurer dans le SCoT afin d'être cohérent avec le défi 2 du PDUIF.

Les problématiques de déplacements en rocade, de banlieue à banlieue, de logistique et de gestion du dernier kilomètre, sont bien prises en compte dans le diagnostic et correspondent à celles identifiées à Vitry-sur-Seine dans son projet Arc Sud. Néanmoins, les enjeux et les outils de développement des pratiques du vélo et de la marche, à une échelle métropolitaine, pourraient être encore plus développés.

Limiter l'augmentation des prix fonciers et immobiliers

Cette question des mobilités appelle aussi une anticipation vigilante pour limiter l'augmentation des prix fonciers et immobiliers. Les Vitriots ont été nombreux à m'interpeller en 2017 et 2018 sur les éventuelles conséquences négatives de la métropole du Grand Paris. Ils souhaitent à juste titre continuer à pouvoir accéder notamment aux logements et aux équipements publics sans en être exclus. Par conséquent, il conviendrait que le diagnostic du SCoT approfondisse finement les causes de spéculation et de mal-logement à l'échelle de tout le territoire et non pas seulement autour des gares du métro Grand Paris Express.

Le défi d'amélioration de la qualité de vie des habitants et de la réduction des inégalités est traité dans le diagnostic du SCoT et le PADD du PLU de Vitry-sur-Seine reprend ce défi dans la mesure où il affirme un nouvel équilibre entre construction métropolitaine et dynamiques vitriotes. Notre ville met en œuvre une politique du logement qui répond à la diversité des besoins locaux (maintien de 40 % de logement social, programmation de logements en accession, logements en accession sociale, habitat participatif...) et apporte des réponses aux publics spécifiques.



Favoriser la convivialité

La convivialité est un enjeu. Le diagnostic du SCoT aurait ainsi pu mesurer l'enjeu du commerce, qui contribue à l'animation urbaine et à la qualité de vie, par une carte présentant les taux de vacance et les plans d'actions en faveur des commerces, tel que celui dont dispose Vitry-sur-Seine. De même, le diagnostic pourrait faire état des dispositifs et des équipements de proximité en matière de santé et de santé mentale. Enfin, il pourrait recenser les lieux de rencontre et les moments festifs et associatifs qui favorisent la convivialité, tels que ceux que Vitry-sur-Seine propose.

Le diagnostic du SCoT relève un déséquilibre de l'offre d'équipements publics mais oublie de mesurer l'accès aux services publics comme la Poste, Pôle Emploi la CAF ou les Trésoreries. En matière d'équipements sportifs, le taux d'équipements sportifs de Vitry-sur-Seine est effectivement plus faible que dans d'autres villes. Il serait donc souhaitable que le SCoT envisage un rééquilibrage de l'offre d'équipements et de services et engage une réflexion non pas seulement sur la mise en réseau des équipements publics mais davantage sur les moyens d'une péréquation financière et technique plus ambitieuse à l'échelle métropolitaine.

Conforter la trame verte et bleue

La densification du territoire métropolitain et son impact sur l'artificialisation des sols sont évalués. Le rôle des jardins des quartiers pavillonnaires en tant qu'îlot de fraîcheur est bien montré dans le diagnostic du SCoT. Le PLU de Vitry-sur-Seine a d'ailleurs pris acte de cet enjeu en confortant sa trame verte et bleue. Il convient effectivement d'augmenter le nombre d'espaces verts publics de proximité, et de favoriser des projets d'échelle métropolitaine telle que la renaturation des berges de Seine.

En matière d'adaptation au changement climatique, le diagnostic du SCoT note à juste titre que les enjeux portent sur l'accélération des actions engagées (comme la politique de rénovation thermique du bâti ou la concrétisation du bus Tzen5 à Vitry-sur-Seine) et la mobilisation des grands services urbains pour davantage de sobriété (tel que l'extension du réseau de collecte pneumatique ou du réseau de chaleur à Vitry-sur-Seine). A ce titre, la commune de Vitry-sur-Seine souhaite formuler les exigences suivantes du fait de leur portée stratégique à une échelle métropolitaine au-delà du seul territoire Grand Orly Seine Bièvre :

- le départ indispensable du dépôt pétrolier situé rue Tortue dans la zone industrielle de Vitry-sur-Seine. Ce départ est la condition sine qua non du développement urbain durable de l'opération d'intérêt national des Ardoines et de la commune ;

- le développement à Vitry-sur-Seine d'un outil de production d'électricité au service de tous et de la transition énergétique, éventuellement inscrit dans le cadre du programme de démantèlement de la centrale thermique EDF,

- le développement du transport de marchandises par voie fluviale par les maîtres d'ouvrage compétents de manière compatible avec un nouveau pont sur la Seine au sud de Vitry-sur-Seine et avec la préservation des sites exceptionnels de biodiversité des berges de la Seine,

- l'amplification des projets donnant à l'eau et aux sources de fraîcheur toute leur place en ville, tels que le projet de résurgence de la source de la Petite Saussaie inscrit dans le grand projet de renouvellement urbain du Cœur de Ville et tels que les points d'eau ouverts au public lors des canicules.

Pour finir, je souhaite que le SCoT métropolitain ne soit pas conduit à marche forcée et puisse répondre aux demandes que les milliers de Vitriots, ayant participé aux réunions publiques d'Imagine Vitry organisée en 2017 et 2018, à savoir quels allaient être pour eux les bénéfices rendus par la métropole du Grand Paris, comment Vitry-sur-Seine allait continuer à maîtriser son développement urbain durable au service de tous, comment notre commune continuerait à offrir un avenir à la jeunesse, un accès équitable au logement, de la convivialité, des équipements de qualité et des mobilités douces.

Les notions de territoire à échelle humaine, de ville populaire, complète, solidaire et accueillante au service de toutes les générations, et de développement durable et maîtrisé pour le bien-être des habitants, devraient donc bien irriguer le Schéma de Cohérence Territoriale, telles que l'intègre déjà le projet de Territoire de Grand Orly Seine Bièvre, afin que l'urbanisme de demain de la métropole du Grand Paris soient au service de tous.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Claude Kennedy



Maire

pièce jointe : PADD du PLU de Vitry-sur-Seine

copies : M. Leprêtre, président du territoire Grand Orly Seine Bièvre
M. Marchand, vice-président du territoire Grand Orly Seine Bièvre